

**SITE GOUVERNEMENTAL
INTERNET-SIGNALEMENT.GOUV.FR :
DES INFORMATIONS PAS TRÈS FRAÎCHES**

Présenté le 6 janvier 2009 par **Michèle ALLIOT-MARIE**, à l'époque Ministre de l'Intérieur, le site **internet-sigalement.gouv.fr** avait un double objectif :

- ↳ Recueillir le signalement de contenus illicites sur internet ;
- ↳ Informer les internautes des principales escroqueries en ligne.

De toute évidence, le premier objectif a été atteint compte tenu de la fréquentation du site (*plus de 26 000 signalements enregistrés durant le premier semestre 2009*).

Inversement, l'aspect préventif est visiblement oublié puisque la page « actualité » publie des mises en garde qui datent du mois de février 2009 ! Côté fraîcheur des informations on a vu mieux... Et pourtant, la base de données à disposition du site lui permettrait de tirer rapidement le signal d'alarme.

Rappelons que la gestion de ce site est intégrée au sein de l'**Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication (OCLCTIC)**, lui-même rattaché à la **Direction centrale de la Police Judiciaire**.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, BP 15, 79340 Ménagoute (contact@arnaques-infos.org).

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00015

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**